

Détails des biens étrangers supérieurs à 100 000 \$

L'obligation de produire le formulaire T1135, *Bilan de vérification du revenu étranger* est une mesure qui a été mise en place par l'Agence du Revenu du Canada (ARC) depuis plusieurs années afin de s'assurer que les contribuables déclarent correctement les revenus provenant de leurs actifs qui sont situés à l'étranger. Afin de répondre aux nouvelles exigences de l'ARC, nous vous recommandons d'effectuer les étapes suivantes :

- 1) Obtenir le détail des informations exigibles auprès de votre courtier en placement ou une confirmation de ce dernier qu'aucun placement déterminé n'est détenu en votre nom.
- 2) Nous fournir les informations suivantes :

Votre nom : _____

1. Fonds détenus à l'étranger				
Nom de la banque	Devise	\$ max. au cours de l'année	\$ détenus à la fin de l'année	Revenu (perte)

2. Actions de sociétés étrangères					
Nom de la société	Devise	Coût max. au cours de l'année	Coût à la fin de l'année	Revenu (perte)	Gain (perte) résultant de la disposition

3. Dettes d'un non-résident					
Description du bien	Devise	Coût max. au cours de l'année	Coût à la fin de l'année	Revenu (perte)	Gain (perte) résultant de la disposition

4. Intérêts dans les fiducies non résidentes					
Nom de la fiducie	Devise	Coût max. au cours de l'année	Coût à la fin de l'année	Revenu (perte)	Gain (perte) résultant de la disposition

5. Biens immeubles étrangers (autres que les biens à usage personnel et les biens immeubles utilisés exclusivement dans une entreprise exploitée activement)					
Description du bien	Devise	Coût max. au cours de l'année	Coût à la fin de l'année	Revenu (perte)	Gain (perte) résultant de la disposition

6. Autres biens à l'étranger					
Description du bien	Devise	Coût max. au cours de l'année	Coût à la fin de l'année	Revenu (perte)	Gain (perte) résultant de la disposition

7. Biens détenus dans un compte auprès d'un courtier en valeur mobilières inscrit canadien ou d'une société de fiducie canadienne					
Nom du courtier	Devise	JVM au cours de l'année	JVM à la fin de l'année	Revenu (perte)	Gain (perte) résultant de la disposition

ATTESTATION :

Nom :

Date :